

Je prie l'Assemblée de remarquer que, jusqu'à présent, je me suis abstenu des discussions purement politiques, que pas une parole blesante pour aucun homme n'est sortie de mes lèvres. (C'est vrai !) C'est que je me suis réservé pour des luttes du genre de celle qui m'appelle aujourd'hui à la tribune. C'est que j'ai voulu garder mon impartialité ; c'est que j'ai voulu que rien ne pût faire mettre en doute ma sincérité. (Mouvement divers.) Je vous tiendrai le même langage que j'ai tenu à la monarchie qui était malade du même mal que vous. Vous avez à votre porte la véritable force morale : elle réside dans la doctrine chrétienne. J'ai soutenu que ce qu'on a voulu mettre à la place ne pouvait atteindre ce but. On a contesté la vérité de mes paroles, surtout quand j'ai soutenu que l'éducation supérieure, que l'éducation secondaire offrait moins de ressources qu'en 1789.

M. VAULABELLE, ministre de l'instruction publique. — Je demande la parole.

M. DE MONTALEMBERT, après avoir lu une citation qui vient à l'appui de son assement, ajoute : Ce que nous voulons, c'est que la société moderne soit initiée par l'enseignement chrétien à la pratique du respect et de la conservation. Ce respect, l'Eglise ne l'a pas seulement enseigné aux peuples du moyen-âge sous les voûtes de St-Denis, au milieu des pompes féodales, elle l'enseigne encore aux peuples de l'Amérique, devant le berceau de ses jeunes républiques.

Quand à la conservation de la propriété, je ne vous repèterai pas ce que cette doctrine a fait pour la propriété. J'ajouterais, comme propriétaire et parlant à des propriétaires, que je ne connais qu'une recette pour inspirer le respect et la conservation de la propriété : c'est de croire en Dieu non dans le dieu des électeux, mais dans le Dieu du Décalogue, dans le Dieu du catholicisme ! (Sensation.)

M. DUVERGIER DE HAURANNE. — Dernièrement, on vous a cité ce passage de l'écrit d'un novateur : " Le christianisme s'use, et la propriété s'usera aussi." Bruits divers. — [Interruption.]

M. DE MONTALEMBERT. Je fais écho dans ma pensée avec jamais. Oui, en effet, le christianisme s'est usé dans certains pays. Il s'est usé dans l'Asie-Mineure, dans l'Afrique septentrionale ; il pourra s'user en France, par suite de la mauvaise éducation, mais avec lui la propriété s'usera. (Bruits divers.)

Je vois ici beaucoup de coeurs, beaucoup de bras dévoués à la propriété ; mais on aura beau l'adorer, la défendre, la fortifier, elle ne survivra pas dans le cœur du peuple français à la foi religieuse.

(Sensation prolongée.) Et qu'on me permette ici de m'élever contre cette ingénante distinction qu'on a voulu établir entre une religion du pauvre et une religion du riche. Cette distinction est l'antipode de la doctrine chrétienne ; elle a été inventée par les philosophes. (Exclamations à gauche.)

C'est Voltaire qui l'a mise au jour. (Nouvelle interruption à gauche.) C'est Voltaire qui écrivait : " Il faut séparer le peuple des honnêtes gens. On ne peut enlurer qu'il y ait des impertinents qui veulent que vous pensiez comme votre boucher et comme votre blanchisseur." (Rire et bruit. — Silence à gauche.) Mais le peuple n'a pas voulu accepter cette distinction, il a voulu conquérir l'égalité intellectuelle. Il a vu des philosophes autour de lui, lui aussi a voulu être philosophe. Ce sont donc les classes riches et lettrées qu'il faut accuser. Nous sommes les premiers coupables. (Bruit.)

Nous nous sommes efforcés de déraciner dans son cœur l'ancienne foi. Nous l'avons habitué, en lui enlevant la résignation, la patience, à jeter sur ceux qui le gouvernent, la responsabilité des maux inhérents à la nature humaine. Nous lui avons rendu du travail et la peine insupportables, en lui apprenant à douter de sa part dans le bonheur céleste. Nous lui avons appris à demander sa part du bonheur d'ici-bas, et à étendre vers lui la main et à s'en emparer à nos dépens. (Interruption prolongée.)

En présence de ces efforts, en présence de cette liberté du mal, qu'ils nous soit permis de placer la liberté du bien, et d'opposer l'ancienne morale aux systèmes modernes. Ah ! je conçois très-bien que, des novateurs, persuadés de la vérité de leur système et pour accélérer leur triomphe, repoussent et combattent cette antique morale religieuse ; mais je ne comprends rien à ces esprits qui prennent en profond dédain les phalaestériens, par exemple, et ne veulent pas des principes chrétiens ; je m'étonne et je m'afflige de voir la société française lancée sur cet océan sans rives de la démocratie, sans cette boussole des croyances religieuses qui l'a guidée si long-temps.

Je demande que la république de la présente Assemblée nationale fasse ce qu'a fait la république des consuls, qui nomma la religion catholique la seule médiatrice, capable de rapprocher les classes de la société. Je lui demande d'entrer franchement dans la voie de la liberté intellectuelle, et morale, et de sortir de la vieille ornière monarchique. (Bruit.) Trois royaumes y ont versé après avoir manié à leur gré l'arme de l'instruction publique ; toutes sont tombées sans se faire des partisans. Si elle

fait comme elles, la république tombera sans avoir fait plus de républicains que n'ont fait de royalistes les monarchies qui ne sont plus. (Sensation.)

Que la liberté, que la reconnaissance de ceux qui vous la devront élève une barrière infranchissable contre le retour de la monarchie ! Et sachez-le bien, en la conservant cette liberté, en secondant le retour des idées religieuses et de la foi catholique, vous répondrez au sentiment populaire.

Oui, si le peuple condamne l'intervention du clergé dans les affaires de l'Etat, il appelle, il approuve l'intervention de la religion dans la famille et au foyer domestique. Quoiqu'il la connaisse mal, troublé qu'il est par les fausses lueurs d'une fausse instruction, il sent qu'il a là une amie, une médiatrice, une consolatrice.

Je ne veux d'autre preuve de ce sentiment que ce qui s'est passé en France, à Paris, depuis la révolution de février. Pas une offense ne s'est élevée contre l'Eglise et contre ses ministres. [C'est vrai !] Et faut-il vous rappeler les transports d'admiration et d'amour qui se sont élevés de tous les cœurs pour saluer la mort si héroïque de l'archevêque de Paris ! [Sensation.]

Faut-il vous rappeler cette soule éperdue et pleurant à genoux quand ce triomphant cadavre était porté à Notre-Dame ? [Nouveau mouvement.] Quel sentiment, messieurs, quel sacrifice de ce prélat commandaient cette profonde vénération ? Est-ce sa charité ? Ah ! certes, il en avait beaucoup, car il est mort pour s'être montré charitable ; mais enfin, d'autres aussi ont montré de la charité.... Quo de généraux, que de soldats tombés sous les balles des insurgés sont morts en priant pour leurs ennemis !... Qui donc a suscité cette sympathie si vive, si générale ?.... C'est la force surnaturelle que l'homme puise dans l'accomplissement des devoirs de la doctrine chrétienne. [Rumeurs à gauche.]

Cette force, rendez-là au peuple, à vous, à la société, et donnez à votre république la triple cure du devoir, du droit et du salut. [Sensation.]

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 16 OCTOBRE 1848.

(De l'Echo des Campagnes.)

Judicature.

[Suite.]

Nous avons dans les deux derniers numéros de cette feuille, essayé de démontrer les suites funestes du système de centralisation suivi jusqu'à ce jour dans les